

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 26-046519

Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Service départemental - Orne (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** Fonds de développement de la vie associative / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** FDVA 2 Orne Fonctionnement et projets nouveaux (470)

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

oui non

Si oui, merci de préciser :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel:

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

oui non

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	5
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	1
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	1
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	40

5. Budget de l'association

Voir le document « 2026-02-23-FDVA 2 pour 2026.ods »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Financement global

Exercice (début): 2026

Intitulé : Fonctionnement de "Les amis de la Chaslerie" en 2026

Objectifs : "Les amis de la Chaslerie", fondée dès 1991, a, depuis le 1er janvier 2026, pris le relais de l'association "La SVAADE", désormais en sommeil, pour, selon ses statuts :

- participer au développement de l'offre culturelle et touristique de la commune de Domfront en Poiraise et de ses environs, notamment en organisant des spectacles au manoir de la Chaslerie ;
- présenter au public, tout au long de l'année, le manoir de la Chaslerie, monument historique emblématique du Domfrontais ;
- participer à la restauration de ce monument.

Description : Il s'agit plus particulièrement d'organiser en 2026 cinq spectacles "de qualité et à bas coût pour le public", suivis chacun d'un buffet permettant d'échanger avec les artistes :

- le 9 mai 2026, Leonor STIRMAN (pianiste),
- le 23 mai 2026, Volodia VAN KEULEN (violoncelle puis sitar),
- le 6 juin 2026, Guillaume GIBERT (guitare),
- le 12 septembre 2026, Eric CHARTIER (rhapsode)
- et le 3 octobre 2026, Camille JUVION (piano) et Caroline BOÏTA (violoncelle).

Type du projet : FG - Financement global

Bénéficiaires :

- Statut: Membres ou adhérents du réseau associatif (hors bénévoles)
- Tranche d'âge: Etudiants
- Genre: Mixte
- Nombre: 250
- Commentaire: Un effort particulier sera déployé en 2026 par l'association en faveur du public scolaire. Toute aide des pouvoirs publics pour faciliter à cet effet les contacts avec les chefs d'établissement scolaires locaux sont les bienvenues.

Territoires : Le territoire couvert est pour l'essentiel à 20 km autour de Domfront en Poiraise. Mais une partie des spectateurs vient de plus loin (l'est du département de l'Orne, voire d'autres régions dans un rayon pouvant atteindre 500 km).

Moyens matériels et humains : Sans objet

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	7	0
Salarié	1	1
dont en CDI	1	1
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2026 au 31/12/2026

Évaluation: 1 - Part des scolaires dans le public.

2 - Qualité de la couverture de presse.

3 - Évolution des carrières des artistes invités (poursuivre dans la voie de "La SVAADE").

4 - Distance parcourue par les 10 % du public venant du plus loin.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2026 ou exercice du 1/1/2026 au 12/31/2026		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	2 600	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	8 500
Achats matières et fournitures	100	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	2 500	74- Subventions d'exploitation	7 500
		État :	
		Service départemental - Orne (SDJES)	2 500
61 - Services extérieurs	7 600		
Locations	4 800		
Entretien et réparation	2 500		
Assurance	300	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	300	Conseil-s départemental(aux) :	
		Orne	2 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	200		
Déplacements, missions	0	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
		Domfront en Poiraise	2 500
Services bancaires, autres	100		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	17 500	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2026 ou exercice du 1/1/2026 au 12/31/2026		
Charges	Montant	Produits	Montant
Rémunération des personnels	3 000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	2 500	Aides privées	
		Crédit Mutuel	500
Autres charges de personnel	12 000	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	11 000
		756 - Cotisations	1 000
		758 - Dons manuels - Mécénats	10 000
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	500	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	0		0
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	28 500	TOTAL DES PRODUITS	27 000
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	1 500
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	18 000	87 - Contributions volontaires en nature	13 000

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2026 ou exercice du 1/1/2026 au 12/31/2026		
Charges	Montant	Produits	Montant
860 – Secours en nature	8 000	870 – Bénévolat	3 000
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	5 000	871 – Prestations en nature	5 000
862 – Prestations	0		
864 – Personnel bénévole	5 000	875 – Dons en nature	5 000
TOTAL	18 000	TOTAL	13 000
La subvention sollicitée de 2 500 €, objet de la présente demande, représente 9.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Monsieur HOURDIN Hugues
représentant(e) légal(e) de l'association LES AMIS DE LA CHASLERIE

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association,
joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.*

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 2 500 € au titre de l'année ou exercice 2026
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 23/02/2026 à Domfront en Poiraise